FISCALITÉ

TVA du e-commerce : qualifier ses ventes, choisir son régime et déclarer sereinement

Vendre en ligne à des particuliers de plusieurs pays change la logique de la TVA : le taux dépend du pays du client, les places de marché peuvent devenir redevables et les importations de petits colis suivent un régime propre. Les logiciels de vente sont souvent paramétrés une fois puis oubliés. Les écarts apparaissent au moment de rapprocher les encaissements des bases déclarées. Cette journée de sept heures est centrée sur la vente à distance. Le participant apprend à qualifier chaque type de vente, à décider s'il relève du guichet unique ou d'une immatriculation locale et à contrôler ses déclarations à partir des données de sa plateforme.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 275 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables comptables et fiscaux de sites marchands ainsi que dirigeants de TPE ou PME vendant en ligne et collaborateurs de cabinet suivant ces clients.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes généraux de la TVA et connaître le fonctionnement d'une activité de vente en ligne.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une vente en ligne selon la nature du bien ou du service et la qualité du client
- Déterminer le lieu d'imposition des ventes à distance de biens et des services électroniques
- Identifier les cas où une place de marché devient redevable de la taxe
- Choisir entre guichet unique et immatriculation dans l'État de consommation
- Traiter la TVA des importations de biens vendus à distance
- Contrôler ses déclarations à partir des extractions de sa plateforme de vente

03 Programme détaillé

M1 Qualifier la vente en ligne

- Distinguer les opérations avant de chercher le taux
- Vente à distance de biens et vente de services par voie électronique
- Qualité du client et conséquences sur le redevable
- Rôle des places de marché et cas de redevable substitué
- Ventes de biens importés et régime des petits envois
- Abonnements contenus numériques et prestations mixtes
- Atelier : Les participants classent le catalogue d'un site marchand par type d'opération et par pays de taxation.

M2 Choisir son régime déclaratif

- Guichet unique ou immatriculation locale
- Principe du guichet unique et opérations couvertes
- Situations imposant une immatriculation dans l'État de consommation
- Conséquences du dépassement du seuil unique de ventes à distance
- Régime d'importation et intervention d'un intermédiaire
- Incidence sur la facturation et les mentions à porter
- Cas pratique : Un vendeur présent dans plusieurs pays compare le coût et les contraintes des deux régimes possibles.

M3 Paramétrer contrôler et justifier

- Faire coïncider la plateforme et la déclaration
- Paramétrage des taux par pays et par catégorie de produit
- Preuve de la localisation du client et éléments à conserver
- Retours remboursements et avoirs multi-pays
- Rapprochement entre encaissements extractions et déclarations
- Points de contrôle avant chaque échéance déclarative
- Mise en situation : À partir d'une extraction de ventes les participants reconstituent une déclaration et expliquent les écarts constatés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 275 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr